



Lutter contre les micropolluants

4 grandes priorités du 12^e programme

- 1** Accompagner le développement des politiques de l'eau dans les territoires
- 2** Assurer les équilibres entre ressource disponible, usages et besoins des milieux en recherchant la sobriété et en déployant le mix de solutions pertinentes
- 3** Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité
- 4** Protéger la qualité de l'eau



OBJECTIFS

Réduire les micropolluants pour l'alimentation en eau potable :

- ▶ 325 captages dégradés disposeront d'une Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et d'un plan préventif proportionné à la problématique diagnostiquée
- ▶ sécuriser la qualité sanitaire de l'eau distribuée par des travaux de potabilisation

Réduire les émissions de micropolluants de l'industrie et de l'artisanat :

- ▶ réduction des pressions industrielles majeures pour atteindre les objectifs de bon état sur 100 masses d'eau en pression industrielle forte et significative et sur lesquelles des travaux restent à engager
- ▶ réduction ou suppression de 2 tonnes de micropolluants d'origine industrielle ou artisanale
- ▶ favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols et limiter le ruissellement et les rejets directs de polluants par temps de pluie dans le cadre d'une stratégie globale de gestion des eaux pluviales à l'échelle de l'entreprise ou du territoire regroupant plusieurs entreprises

Réduire les émissions de micropolluants de l'agriculture :

- ▶ Accompagner des filières bas niveaux d'impacts de l'amont à l'aval :
 - développement de **150 projets de filières agroécologiques/à bas niveau d'impact (BNI)**
 - accompagnement de **70 000 ha de conversion en agriculture biologique**
 - **150 000 ha/an** concernés par des paiements pour services environnementaux (PSE)
 - émergence et élaboration de plans d'action territoriaux sur **325 captages dégradés**

Réduire les émissions de micropolluants par ruissellement en développant la gestion intégrée des eaux pluviales et renaturer les villes et les villages :

- ▶ 250 opérations dites « vertueuses » :
 - fondées sur la mise en œuvre de Solutions Fondées sur la Nature (SFN)
 - ou qui permettent le déracordement de surfaces ruisselantes significatives des réseaux unitaires ou séparatifs existants
 - ou combinées à des actions visant à restaurer les fonctions physiques et écologiques des cours d'eau et des milieux humides contribuant aux trames vertes

Réduire les émissions de micropolluants et de microplastiques des systèmes d'assainissement domestiques en :

- ▶ réduisant les apports de macrodéchets dans les milieux continentaux et littoraux
- ▶ accompagnant les mesures de prévention (diagnostics et plans d'actions territoriaux)
- ▶ accompagnant le traitement des micropolluants en sortie de station d'épuration

Renforcer la surveillance et améliorer la connaissance environnementale pour partager les connaissances et faciliter la prise de connaissance des enjeux d'un territoire.

Soutenir les projets qui enrichissent la connaissance sur les ressources en eau, grâce à des études générales et de la recherche appliquée.

Explorer les solutions de demain en accompagnant des opérations innovantes.

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les effets du changement climatique auront pour conséquence à l'avenir une accentuation du déficit actuel entre usages et ressources disponibles, soit une baisse des débits à l'étiage pour beaucoup de cours d'eau du bassin Adour Garonne ou une baisse des niveaux des masses d'eau souterraines. Dans ces conditions, les impacts de l'apport de micropolluants et de polluants émergents sur les milieux seront accentués. Les moyens à mettre en œuvre pour assurer le bon état des masses ou la qualité de l'eau destinées à la consommation humaine devront être plus conséquents avec des solutions plus complexes et plus coûteuses. Il faut donc agir dès maintenant

DES SOLUTIONS À ACTIONNER

- ▶ Améliorer la connaissance des milieux, des techniques d'analyses et de traitement
- ▶ Mettre en place ou expérimenter des actions préventives à l'échelle territoriale pour les différents secteurs émetteurs : industrie et artisanat, assainissement, agriculture, établissements de santé, grand public
- ▶ Mettre en place ou expérimenter des mesures curatives

AU PLUS PRÈS DE NOS TERRITOIRES

La question de la lutte contre les micropolluants tend à gagner en transversalité (multi-thématiques) à l'échelle territoriale avec une approche intégrée impulsée dans le cadre de plans d'actions territoriaux découlant des diagnostics amont réalisés sur les stations d'épuration de plus de 10 000 EH dans le cadre de la Recherche des Substances Dangereuse dans l'Eau (RSDE). D'autres démarches intégrées émergent également comme les plans de lutte territoriaux contre les plastiques.

Ces démarches nouvelles se rajoutent aux actions déjà bien ancrées dans les territoires comme la protection des Aires d'alimentation de Captage et l'accompagnement de la transition agroécologique des territoires. L'agence souhaite encourager une vision intégrée de la lutte contre micropolluants dans les stratégies territoriales.



73%

de ce programme d'intervention est destiné à des actions contribuant à l'adaptation au changement climatique.

La thématique des **micropolluants** est transversale à plusieurs autres. Pour faciliter la mise en œuvre de vos projets, consultez les fiches associées afin de découvrir les indicateurs de résultats et les modalités d'aides disponibles.

LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

NATURE DE L'OPÉRATION	FICHE THÉMATIQUE LIÉE	TAUX D'AIDE MAXIMUM
AMÉLIORER LA CONNAISSANCE		
Conduire une étude environnementale pour connaître l'état de masses d'eau vis-à-vis des micropollutions, anticiper les évolutions environnementales, ou en optimiser la gestion	Fiche "Améliorer la connaissance environnementale - Études de connaissances environnementales"	50%
Conduire une étude de connaissance générale ou un projet de recherche pour l'acquisition, le transfert et la valorisation de connaissances nouvelles	Fiche "Études générales et recherche appliquée"	50%
Améliorer la surveillance environnementale en place : rivières, lacs, littoral, eaux souterraines	Fiche "Améliorer la connaissance environnementale - Les observatoires"	50 à 80%
	Fiche "Améliorer la connaissance environnementale - Réseaux de surveillance de la qualité des milieux continentaux (rivières, plans d'eau et souterrains) et littoraux (estuaires, eaux de transition)"	
METTRE EN PLACE DES MESURES PRÉVENTIVES		
Communiquer et sensibiliser le grand public, les scolaires, mettre en place des animations pour les collectivités, les filières artisanales, les industriels, les acteurs du monde agricole, les établissements de santé etc.	Fiche "Sensibiliser et éduquer aux enjeux de l'eau"	50 à 70%
Mettre en place une opération collective territoriale ou de branche à destination du monde industriel ou de l'artisanat	Fiche "Activités industrielles et artisanat - Operations collectives"	40 à 60 % selon statut
Conduire un diagnostic amont suite à une campagne de recherche RSDE (Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau)	Fiche "Assainissement - Réduction des émissions de micropolluants et de microplastiques"	50 à 70 %
Mettre en place et animer un plan d'action territorial préventif, notamment dans le cadre de la démarche RSDE	Fiche "Assainissement - Réduction des émissions de micropolluants et de microplastiques"	50 à 70 %

SUITE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS

NATURE DE L'OPÉRATION	FICHE THÉMATIQUE LIÉE	TAUX D'AIDE MAXIMUM
METTRE EN PLACE DES MESURES PRÉVENTIVES		
Mettre en place un périmètre de protection des captages pour l'eau potable ; élaborer, mettre en œuvre, animer et suivre les plans d'actions préventifs sur les captages dégradés	Fiche « Eau potable - Protéger les captages »	50 à 80 %
	Fiche "Agriculture et accompagnement des filières agricoles - Accompagner des filières bas niveaux d'impacts de l'amont à l'aval"	
	Fiche "Agriculture et accompagnement des filières agricoles - Favoriser les pratiques compatibles avec la préservation des captages et des milieux"	
	Fiche "Agriculture et accompagnement des filières agricoles - Soutenir les études, les expérimentations et la diffusion de connaissances"	
Gérer les eaux de pluies à la source pour limiter les apports polluants par ruissellement	Fiche "Développer la gestion intégrée des eaux pluviales et renaturer les villes et villages"	50 à 70 %
	Fiche "Activités industrielles et artisanat - Gestion intégrée des eaux pluviales"	
Réduire les déversements polluants des réseaux d'assainissement et pluviaux par temps de pluie ; capter les macrodéchets dans les réseaux pluviaux et d'assainissement	Fiche "Assainissement - Réduction des apports de macrodéchets dans les milieux"	30 à 70 %
Mettre en place et animer un plan de lutte contre les pollutions liées aux macrodéchets à l'échelle d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités	Fiche "Agriculture et accompagnement des filières agricoles - Accompagner des filières bas niveaux d'impacts de l'amont à l'aval"	50 à 80 %
	Fiches "Assainissement"	



SUITE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS

NATURE DE L'OPÉRATION	FICHE THÉMATIQUE LIÉE	TAUX D'AIDE MAXIMUM
METTRE EN PLACE DES MESURES CURATIVES		
Collecter les plastiques dans les milieux dans le cadre d'un PPG (programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques)	Fiche "Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes"	50 à 80 %
Traiter les micropolluants dans les rejets industriels, y compris pour les substances émergentes non réglementées (plastiques, PFAS, résidus pharmaceutiques)	Fiche "Activités industrielles et artisanat - Réduction des pollutions"	50 à 70 %
Traiter les micropolluants dans les unités de potabilisation en cas de dépassement de normes sur les phytosanitaires ou leurs métabolites (si plan d'action préventif ambitieux)	Fiche "Eau potable - Améliorer le service d'alimentation en eau potable (collectivités)"	30 à 70 %
Mettre en place des pilotes pour le traitement de polluants émergents (PFAS, microplastiques, nanoparticules, etc.)	Fiche "Innovation"	50 à 80 %
Traiter des micropolluants en sortie de station d'épuration (si démarche préventive associée)	Fiche "Assainissement - Réduction des émissions de micropolluants et de microplastiques"	50 à 70 %
INNOVER POUR PROPOSER LES SOLUTIONS ANALYTIQUES, PRÉVENTIVES ET CURATIVES DE DEMAIN		
Opérations innovantes	Fiche "Innovation"	50 %
Études préalables à des opérations innovantes	Fiche "Innovation"	50 %
Évaluation de procédés innovants	Fiche "Innovation"	50 %

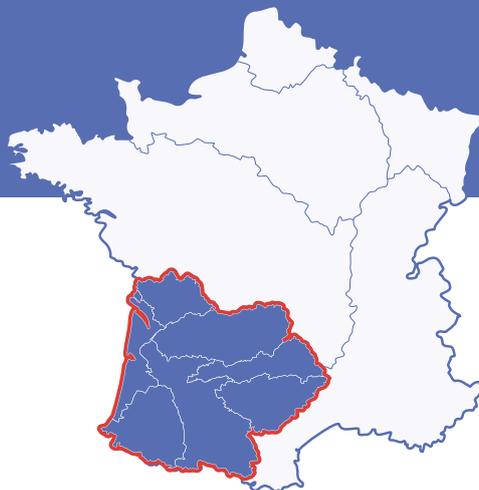


Taux d'aide
de **30 à 80 % max**

VOS INTERLOCUTEURS

UNITÉS TERRITORIALES :

- ▶ **TOULOUSE** : Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne
- ▶ **BORDEAUX** : Charente, Charente-Maritime, Gironde, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Vienne
- ▶ **PAU** : Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées
- ▶ **RODEZ** : Aveyron, Gard, Lot, Lozère
- ▶ **BRIVE-LA-GAILLARDE** : Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne



🔹 SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

